

1/3 **FIL ROUGE**

Animation enfance et jeunesse



Evangelisch-reformierte Kirche des Kantons Freiburg
Église évangélique réformée du canton de Fribourg

Édition: 2013, 1^{ère} édition
Impression: Print 3280 ERKF-EERF
Graphisme: Marianne Stebler
Internet: www.ref-fr.ch/animation-jeunesse
Distribution: Église évangélique réformée du canton de Fribourg
Prehlstr. 11 / Beaulieu, 3280 Morat, info@ref-fr.ch

CONTENU

PRÉFACE	4/5
DÉFINITION	6/7
PRINCIPES	
1. Nous mettons le témoignage biblique au centre	8
2. Notre union fait la force	9
3. Nous construisons sur un fondement solide	10
4. Nous investissons dans l'avenir	11
5. Nous vivons avec notre temps	12
6. Notre offre est globale	13
7. Nous faisons participer les jeunes	14

PRÉFACE

« C'est le chemin qui est le but ! »

Durant plus de deux ans, les seize paroisses de l'Église évangélique réformée du canton de Fribourg se sont préoccupées de manière intensive des enfants et des jeunes dans leurs paroisses. Elles ont participé à des ateliers, elles ont discuté lors de tables rondes, et ainsi elles ont développé une vision commune – malgré la grande diversité.

De ce processus participatif est né le présent Fil rouge enfance et jeunesse avec sept principes. Le Synode l'a adopté à une très large majorité le 27 mai 2013.

Ainsi l'Église fribourgeoise dispose d'une base commune pour son engagement extrascolaire auprès des enfants et des jeunes, tant au niveau de l'Église cantonale qu'au niveau paroissial.

Les jeunes sont l'avenir de notre Église. Avec ces sept principes, l'Église exprime sa volonté de mettre

sur pied avec les jeunes des activités de loisir leur permettant d'expérimenter la communauté, de discuter des questions de foi et de vie et de vivre des valeurs chrétiennes.

Le Fil rouge enfance et jeunesse est complété par des exemples de bonne pratique et des informations pour la mise en réseau. Les personnes engagées auprès des enfants et des jeunes dans nos paroisses disposent ainsi d'idées et d'outils de planification. Pour que l'animation de jeunesse se développe, il faut également des structures, des locaux et des ressources humaines et financières.

Les sept principes formulent les valeurs orientant l'action des personnes engagées auprès des enfants et des jeunes dans l'Église évangélique

réformée du canton de Fribourg. En même temps, ces principes sont le moyen de présenter à l'extérieur et aux personnes nouvellement engagées ce qu'est l'animation extrascolaire pour les enfants et les jeunes en Église.

Le Fil rouge n'est pas un document rédigé dans le vide. Il s'insère dans le contexte de la Constitution et du Règlement ecclésiastiques de 2013.

Un long processus arrive à son terme. C'est l'occasion d'exprimer nos remerciements à toutes les personnes ayant participé à ce processus, en discutant, en exprimant leurs critiques, en contribuant leurs idées. Un merci particulier va à David Zimmermann, qui a mené ce processus participatif, ainsi qu'à Bettina Beer-Aebi pour l'accompagnement du projet.

L'animation enfance et jeunesse se poursuit avec, nous l'espérons, de nouvelles impulsions venant du Fil rouge.

*Pour le conseil synodal :
Martina Zurkinden-Beneš
Département Jeunesse*

Morat, juin 2013

Bases légales

Constitution ecclésiastique (2013), art 3 al 2, 15, 16, 42 al 3, 44 al 1

Règlement ecclésiastique (2013), art 49, 52, 53, 64, 68, 69, 72, 89-92, 166-168, 177, 182

DÉFINITION

«Animation enfance et jeunesse ecclésiale extrascolaire»

L'animation enfance et jeunesse ecclésiale extrascolaire (par la suite : « L'animation enfance et jeunesse ecclésiale » ou AEJE) veut promouvoir les ressources des enfants et des jeunes et leur transmettre la joie de vivre et de croire. Elle est caractérisée par les éléments suivants :

- **Volontaire:** Les enfants et les jeunes profitent des offres de leur propre gré. L'engagement à une présence régulière varie d'offre en offre.
- **Extrascolaire:** Les offres ont lieu en dehors du cadre scolaire ou professionnel. Mais elles peuvent être en lien direct avec des activités dans le cadre scolaire (p.ex. dans le cadre du catéchisme). Elles peuvent en outre avoir un effet positif sur la performance scolaire ou professionnelle (p.ex. : aide aux devoirs, soutien lors de la recherche d'une place d'apprentissage, etc.).
- **Pédagogique:** Les offres transmettent des valeurs.
- **Participatif:** La planification des offres inclut les enfants et les jeunes. Dans la réalisation des offres, les enfants et les jeunes sont responsabilisés en fonction de leur âge.
- **Non-commercial:** Les offres sont à but non lucratif.
- **Centré sur l'expérience:** En premier lieu, les offres permettent aux enfants et aux jeunes de faire leurs propres expériences et de vivre quelque chose.
- **Ecclésial:** Les offres sont organisées par l'Église ou par des tiers mandatés par l'Église. Des questions traitant la foi peuvent être abordées dans le cadre des offres.

L'animation enfance et jeunesse ecclésiale peut être publique (accessible à tout public) ou bien destinée à un public-cible bien défini.

Elle travaille avec les groupes d'âges approximatifs suivants :

- Préscolaire (0 à 4 ans)
- Primaire 1 (EE1 à 2^{ème} primaire)
- Primaire 2 (3^{ème} à 6^{ème} primaire)
- Cycle d'orientation (7^{ème} à 9^{ème} année)
- 15+ (15 – 19 ans)
- 20+ (20 – 25 ans)

Il est particulièrement intéressant de proposer des offres pour les phases de transition (entrée à l'école, fin de scolarité, ados-jeunes adultes).

PROFIL DU CONTENU

Les offres de l'animation enfance et jeunesse ecclésiale peuvent être situées dans les quatre champs suivants (d'après le modèle de « Planungshilfe Jugendarbeit » de l'Église réformée du canton d'Argovie):



À *engagement faible*: Des offres permettant au public-cible un accès facile et libre.

À engagement fort: Des offres où l'on demande au public-cible un accord à la participation ressemblant à un contrat par sa forme écrite (inscription, accord à un code de conduite, etc.) et/ou par une contribution financière.

Spirituel: Des offres avec une orientation ecclésiastique-chrétienne (par exemple discussion de textes bibliques, prières, chants chrétiens, etc.).

Pour chaque législature, l'Église cantonale fixe des thèmes prioritaires pour son activité. Les offres et les projets des paroisses rejoignant ces thèmes seront particulièrement (mais pas exclusivement) soutenus par l'Église cantonale. Les paroisses sont libres de fixer d'autres priorités pour leur travail.

EXEMPLES

Offre à engagement faible sans contenu spirituel

La paroisse XY met à disposition un local pour les jeunes. Un groupe de jeunes s'occupe de ce local et l'ouvre chaque mercredi après-midi entre 17h et 20h. Les jeunes « squattent » dans ce local, comme ils diraient, écoutent de la musique, discutent. Il n'y a pas de programme fixe. Le fait que les jeunes peuvent venir et repartir comme ils veulent et n'ont même pas besoin de s'annoncer fait que c'est une offre à engagement faible. Le local est bel et bien mis à disposition par la paroisse, mais il n'y a pas d'autre lien avec l'Église ou la spiritualité.

Offre à engagement faible avec contenu spirituel

Chaque premier dimanche du mois, la paroisse XY organise un après-midi à partir de 14h destiné aux enfants. Les enfants plus âgés peuvent venir seuls, les plus jeunes sont accompagnés de leurs parents. La pasteure raconte un récit biblique. Ensuite, les enfants peuvent faire des bricolages s'ils ont envie. Ils peuvent aussi tout simplement jouer. Cette offre est à engagement faible, car les enfants n'ont pas besoin de s'inscrire et, mis à part le récit bibli-

que, il n'y a pas de programme fixe. Comme le récit biblique est le noyau de l'après-midi, l'offre est à contenu spirituel.

Offre à engagement fort sans contenu spirituel

Le pasteur de la paroisse XY est un mordru de football. Au mois de juin, le FC XY organise son tournoi populaire. Le pasteur parvient à motiver des catéchumènes pour former une équipe mixte. Chaque jeudi soir il mène un entraînement. Afin de pouvoir financer l'inscription au tournoi et l'achat de maillots, les jeunes doivent payer une petite contribution. Il s'avère que grâce à l'engagement du pasteur, une très bonne relation avec les jeunes peut être établie. L'offre est à engagement fort, car une présence régulière et même une contribution financière sont demandées aux jeunes.

Offre à engagement fort avec contenu spirituel

La pasteure de la paroisse XY organise un voyage à Taizé. Afin de pouvoir mieux planifier ce voyage, les jeunes doivent s'inscrire et payer une contribution. À Taizé même, les jeunes doivent suivre les règles et participer à tout le programme spirituel. Le voyage à Taizé est donc une offre à engagement fort et avec un contenu spirituel.

PRINCIPES

1. Nous mettons le témoignage biblique au centre

« L'AEJE poursuit la même mission que l'Église : annoncer la Bonne Nouvelle. »

AUTREMENT DIT

Ce qui constitue l'animation enfance et jeunesse ecclésiale extrascolaire et la distingue d'autres offres est son contenu spirituel. Les enfants et les jeunes se trouvent dans une phase de leur vie marquée par le développement vers une personne autonome avec un système de valeurs propre, dont fait partie l'attitude à l'égard des questions de foi et de spiritualité. L'Église offre une aide et un soutien adaptés à l'âge des enfants et des jeunes face à leur questionnement spirituel. Cette offre prend en compte la réalité de vie des enfants et des jeunes. Ceux-ci peuvent ainsi s'enraciner dans la communauté de l'Église.

L'ÉGLISE CANTONALE

- Soutient les professionnels et les bénévoles des paroisses dans la proclamation de l'Évangile adaptée à la réalité de vie et à l'âge des enfants et des jeunes en mettant à disposition du matériel et de la formation continue (propres ou des partenaires).

2. Notre union fait la force

« L'AEJE travaille en réseau à tous les niveaux. »

AUTREMENT DIT

Le travail en réseau peut prendre diverses formes. De la simple conversation avec une personne à des rencontres régulières et structurées d'un groupe de travail. L'atout du travail en réseau est l'échange – aussi bien d'informations que de ressources. Celui ou celle qui ne peut plus avancer seul peut faire appel à son réseau pour trouver une solution ou réaliser un projet en commun.

L'Église évangélique réformée du canton de Fribourg est relativement petite et de plus bilingue. Ses paroisses couvrent en outre pour la plupart de grandes régions avec proportionnellement peu de membres. Il s'avère difficile pour l'Église cantonale et pour les paroisses d'offrir les services que l'on attend d'elles, en travaillant de manière isolée. La collaboration, par contre, permet de fournir des services performants, à condition de travailler en réseau – aussi bien en interne qu'en externe :

- Le travail en réseau en interne concerne sa propre organisation : acteurs et actrices de l'animation enfance et jeunesse d'une paroisse se mettent en contact avec les acteurs et actrices des autres paroisses
- Le travail en réseau en externe concerne les institutions et les personnes externes à sa propre organisation : travail social scolaire, animation jeunesse en milieu ouvert, autres communautés religieuses et Églises, autres Églises cantonales, etc.

Le travail en réseau est une culture qui est payante à moyen et long terme. Il est également important de définir qui est en réseau avec qui et d'évaluer si le travail en réseau amène les économies de temps de travail prévus ou s'il n'amène pas plutôt du travail supplémentaire.

L'ÉGLISE CANTONALE

Favorise le travail en réseau en interne, en :

- Mettant à disposition des lieux de rencontres et d'échange pour professionnels et bénévoles des paroisses.
- Maintenant une vue d'ensemble sur les projets actuels et achevés des paroisses et en mettant en contact les paroisses travaillant sur un projet similaire.
- Promouvant en particulier le travail en réseau régional.

Favorise le travail en réseau en externe, en :

- Établissant et soignant – en coordination avec les paroisses – les relations avec des organisations travaillant dans le domaine de l'enfance et/ou de la jeunesse dans le canton de Fribourg.
- Établissant et soignant – en coordination avec les paroisses – les relations avec d'autres Églises cantonales.
- Concluant si nécessaire des accords de collaboration (projet en commun, échange, utilisation de services, etc.) au niveau cantonal ou avec des partenaires hors canton.

RESSOURCES

- Une check-liste pour la collaboration à l'aide de laquelle les paroisses peuvent déterminer si un projet peut être réalisé seul ou s'il est préférable de chercher la collaboration avec d'autres paroisses/partenaires
- Un memento gestion de projet

3. Nous construisons sur un fondement solide

« L'AEJE est bien ancrée au niveau structurel. »

AUTREMENT DIT

Pour ancrer une thématique au niveau structurel, elle doit être thématisée tant au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel. La désignation de personnes adéquates en tant que porteurs de la thématique est indispensable. Ces personnes doivent être munies d'un descriptif de leur fonction et de leurs responsabilités pour faire passer la thématique de manière efficace. Toutefois ces personnes ne devraient pas être les seules à s'occuper des intérêts des enfants et des jeunes. Ces intérêts doivent plutôt reposer sur une large base. Le travail fait avec les enfants et les jeunes doit être reconnu et soutenu. Il est donc essentiel que les personnes en charge des intérêts des enfants et des jeunes réalisent un travail de relation et d'information.

L'ÉGLISE CANTONALE

- Dispose d'une personne dans le conseil synodal qui est responsable des intérêts des enfants et des jeunes, les défendant au niveau stratégique

de manière adéquate et disposant d'un descriptif de fonction.

- Dispose d'une personne de coordination bilingue, qui est la personne de référence pour les paroisses au niveau cantonal en matière d'enfance et de jeunesse.

RESSOURCES

- Modèle pour un descriptif de fonction, réglant les compétences et les tâches des personnes bénévoles

4. Nous investissons dans l'avenir

« L'AEJE dispose des ressources humaines, spirituelles, infrastructurelles et financières nécessaires. »

AUTREMENT DIT

Les enfants et les jeunes ont besoin d'espace pour s'épanouir, développer des idées et les réaliser. Afin de garantir un développement optimal, les enfants et les jeunes ont besoin d'être accompagnés. Cet accompagnement doit être assuré par des personnes qui disposent du savoir-faire nécessaire. En outre, les idées et les projets des jeunes ont besoin d'espace – virtuel comme physique. La promotion et l'accompagnement des enfants et des jeunes d'aujourd'hui encouragent un développement sain vers la vie adulte. Cette promotion doit se faire main dans la main avec d'autres instances de socialisation importantes (famille, école, etc.).

L'ÉGLISE CANTONALE

- Soutient les projets de et avec des enfants et des jeunes à caractère interrégional ou particulièrement novateurs par des moyens financiers et/ou selon les besoins par du savoir-faire.

RESSOURCES

- Possibilités de financement d'un projet

5. Nous vivons avec notre temps

« L'AEJE utilise les dernières connaissances sur le monde des enfants et des jeunes et constitue et communique ses offres de manière adaptée aux publics-cibles. »

AUTREMENT DIT

Non seulement le monde des jeunes et des enfants, mais également leur environnement sont en changement permanent. La recherche sur le monde des enfants et des jeunes amène aussi des nouvelles connaissances. Les personnes travaillant avec des enfants et des jeunes doivent être au courant de ces connaissances et se former constamment.

Par le passé on pouvait encore parler d'une culture jeune prédominante qui, dans la plupart des cas, était issue de la couche moyenne et avait comme but de se démarquer du monde des adultes. De nos jours, il y a une multitude de projets de vie, de styles et de milieux de vie. Les collaborateurs/trices et les bénévoles de l'Église doivent avoir l'opportunité de suivre ces développements et d'être au fait des connaissances – ces connaissances qui doivent également être utilisées pour la conception et la communication des offres : une offre adaptée à chaque public-cible.

L'ÉGLISE CANTONALE

- Forme les professionnels et les bénévoles des paroisses aux nouvelles connaissances sur le développement des enfants et des jeunes et sur le travail avec les enfants et les jeunes.

6. Notre offre est globale

« L'AEJE est attractive pour chaque étape de la vie, respecte la diversité, est intégrante et œcuméniquement ouverte. »

AUTREMENT DIT

Les enfants et les jeunes traversent plusieurs étapes de vie et de développement, chacune avec ses besoins et ses réalités propres. Pour encourager une relation durable, l'Église doit mettre en place des offres pour chacune de ces étapes, adaptées aux besoins des enfants et des jeunes. Un accent doit être mis en particulier sur les transitions entre les différentes phases de vie, telles que l'entrée à l'école, le début de l'apprentissage et/ou du collège, où les enfants et les jeunes ont particulièrement besoin d'être accompagnés. Une offre d'accompagnement est d'autant mieux acceptée si une relation a pu être établie auparavant.

En outre, l'AEJE respecte la diversité (socio-économique, culturelle, genre, centres d'intérêt, etc.) tout en étant intégrante, non exclusive et ouverte au niveau œcuménique.

L'ÉGLISE CANTONALE

- Met sur pied, selon les besoins et en collaboration avec les paroisses, des offres cantonales pour les jeunes.
- Soutient les paroisses dans l'établissement d'une offre globale pour les enfants et les jeunes.
- Établit des lignes de conduite en collaboration avec les paroisses sur des thèmes spécifiques tels que la thématique des genres, la violence, la migration, les ressources naturelles, etc.

7. Nous faisons participer les jeunes

« L'AEJE intègre les enfants et les jeunes de manière participative là où c'est faisable et indiqué. »

AUTREMENT DIT

Les enfants et les jeunes veulent voir le fruit de leurs propres actions. Ils désirent influencer le monde qui les entoure et participer à sa construction. Ils sont à la recherche du sens qui se cache derrière les règles et les interdits. La compréhension de ce sens peut être encouragée en intégrant les enfants et les jeunes au processus d'établissement des règles et interdits – en tant que partenaires à part entière.

L'AEJE reconnaît aux enfants et aux jeunes le rôle d'acteurs principaux. Ils ont l'occasion de s'investir avec leurs ressources, tout en s'essayant aux structures démocratiques et à la prise de responsabilités. L'AEJE est prête à écouter les enfants et les jeunes – en tant que partenaires à part entière. Elle met en place des formes de participation adaptées à la réalité et aux besoins des enfants et des jeunes.

L'ÉGLISE CANTONALE

- Intègre de manière adéquate les enfants et/ou les jeunes dans les processus de décision les concernant au niveau cantonal.
- Offre des possibilités de formation pour les jeunes de plus de 15 ans motivés à assumer des responsabilités.



Evangelisch-reformierte Kirche des Kantons Freiburg
Église évangélique réformée du canton de Fribourg